

Etterbeek, le 2 décembre 2021

**Concerne : Ouverture de l'antenne locale de vaccination (hôtel communal) du lundi au vendredi pour la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> et la dose booster**

Madame,  
Monsieur,

A l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf et en collaboration étroite avec la Commission communautaire commune (COCOM), la commune d'Etterbeek s'implique activement, depuis plusieurs mois déjà, dans la campagne de vaccination en région bruxelloise.

Le recrudescence du nombre de contaminations en Belgique et la récente décision du comité de concertation d'administrer une 3<sup>ème</sup> dose de vaccin à l'ensemble de la population nous encourage à poursuivre dans cette voie et à intensifier notre effort.

En concertation avec la COCOM, nous avons donc décidé de prolonger **jusqu'au 31 mars 2022** l'accès à l'antenne locale de vaccination auparavant ouverte tous les mardis dans le hall d'entrée du nouvel hôtel communal (31 avenue des Casernes). Mais surtout, **cette antenne de vaccination sera, dès le mardi 7 décembre, ouverte tous les jours selon l'horaire suivant :**

- **Le lundi, le mercredi et le vendredi : de 9h à 18h (dernière entrée à 17h30)**
- **Le mardi et le jeudi : de 10h à 19h (dernière entrée à 18h30)**

Chaque Etterbeekois âgé de plus de 18 ans peut dès à présent s'y rendre pour recevoir gratuitement une « dose booster » de vaccin anti-covid. Les citoyens âgés de 12 ans ou plus qui n'ont pas encore reçu leur 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> dose de vaccin peuvent également s'y présenter. Dans chaque cas, le vaccin administré sera le Pfizer.

Quatre précisions importantes :

- Pour s'y présenter, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous, ni d'attendre et d'apporter la convocation de la Cocom ;
- N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité ;
- Les jeunes âgés de 12 à 15 ans qui souhaitent recevoir leur 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> dose doivent être accompagnés par (un de) leurs parents ou par leur tuteur/tutrice ;
- Le service communal Contact Plus met à la disposition des personnes âgés de 65 ans et plus qui ont des difficultés à se déplacer un service gratuit de transport adapté. Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner au 02 627 27 37, du lundi au vendredi, entre 8h et 12h45 ou 14h et 16h, afin de convenir d'un rendez-vous.

Nos services restent à votre disposition pour toute autre information utile et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance,

La secrétaire communale f.f.,

Annick PETIT

Le bourgmestre,

Vincent DE WOLF